Des Ailes et al Opéna Des coulisses à la création d'un opéra Les deux Léo





Donnen des ailes:

- Aux artistes émergeants
- Aux scolaires ayant soif de découvertes
- Aux publics empêchés par la maladie, le handicap ou la barrière de la langue
- Aux apprentis désirant découvrir la richesse des métiers de l'Opéra

Éducation artistique et culturelle (EAC)

« Le président de la république s'est engagé à ce que tous les enfants bénéficient d'un parcours culturel cohérent et exigeant durant le temps de leur scolarité car c'est indispensable pour leur formation intellectuelle, sensorielle et déterminant pour leur permettre d'être autonomes dans leurs choix culturels. »

(Eduscol-plan d'actions « A l'école des arts et de la culture » du 17 septembre 2018)

La priorité conjointe du ministère de la culture et du ministère de l'éducation nationale implique de placer les arts et la culture au cœur de l'école.

Selon les termes de la charte de l'éducation artistique et culturelle, il s'agit à la fois de développer les connaissances des enfants, la pratique artistique et la rencontre des œuvres et des artistes. C'est-à-dire, d'offrir une éducation artistique, culturelle et sensorielle au plein sens du terme et sur les différents temps de l'enfant : le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire. Toutefois, aujourd'hui, les pratiques artistiques des enfants paraissent très inégales en fonction de leur milieu social et de l'endroit où ils se situent sur le territoire. Développer les arts à l'école et sur le temps périscolaire relève donc d'une exigence d'égalité républicaine.

Pour atteindre ces objectifs, les ressources de l'éducation nationale sont articulées avec celles du ministère de la culture, des réseaux culturels et des collectivités locales afin d'accompagner chaque territoire volontaire vers le 100% Education Artistique et Culturelle (FAC).

C'est en ce sens que Vichy Culture élabore, en partenariat avec l'éducation nationale et d'autres partenaires culturels, un projet ambitieux et innovant qui offre aux élèves de son territoire un accès à la culture. Ce projet se fixe comme objectif, d'une part de permettre aux élèves de vivre un véritable parcours d'EAC autour du monde de l'opéra et d'autre part de répondre à une des priorités nationales : la pratique du chant choral.

Ce projet inter-cycles se veut pluridisciplinaire favorisant la mixité culturelle :

- des élèves de territoires ruraux éloignés des structures culturelles
- des élèves en situation de handicap
- des élèves scolarisés dans les réseaux d'éducation prioritaire.



Le monde de l'Opéra regorge de métiers requérant une technicité spécifique portant sur un large éventail d'activités :

champs artistiques (pratiques vocales, instrumentales, théâtrales et chorégraphiques), décors, costumes, maquillage, lumières, son, administration / comptabilité, communication, relations publiques, ressources humaines, logistique...

Cette richesse de professions nous incite à ouvrir les portes de notre lieu et en faire découvrir toutes les subtilités au plus grand nombre.

En immersions dans ces fonctions, les publics concernés par ce projet, participent en parallèle à la création d'un opéra jazz, encadré par des professionnels émergents, destiné à une diffusion sur le territoire régional.

Les objectifs

TRANSMISSION

Véhiculer l'amour de l'opéra et apprendre la rigueur par ses métiers.

ÉMANCIPATION

Favoriser l'autonomie des jeunes et des publics empêchés. Révéler des vocations.

ÉPANOUISSEMENT

Favoriser l'inclusion et l'épanouissement culturel à travers la découverte et l'apprentissage des métiers de l'Opéra.

APPRENTISSAGE

Apprendre un métier à partir de ceux présents dans un opéra. Créer de l'appétence au travail et à l'art.

INSERTION

Insérer dans la vie professionnelle des équipes artistiques, accompagner leurs premiers pas en tant que créateurs par l'intermédiaire de ce projet.

CRÉATION

Participer au processus de création d'une œuvre, de sa conception à sa réalisation.

DIVERSITÉ CULTURELLE

Mélanger les publics et créer de la diversité sociale, intellectuelle et artistique.

Informations

Un opéra Aux consonnances jazz

• Compositeur : commande à Raphaël Bancou.

Livret : commande d'écriture à Nicolas Engel.

• Musique : opéra, tonalité jazz

• **Thématique du livret :** égalité hommes/femmes, garçons/filles...

• Une équipe soliste professionnelle de maximum 4 chanteurs/comédiens

Une centaine d'élèves sur scène

• Un orchestre composé de 8 de musiciens de la région (Clermont-Ferrand / Vichy...)

Équipe artistique

Raphaël Bancou: musique

Nicolas Engel : livret

Guillaume Nozach : mise en scène Casilda Desazars : scénographie,

créatrice costumes

Marie Ducatez: lumières

NN: cheffe de choeur, coach vocal

Avec les élèves des écoles primaires de Molles, Jacques Laurent à Vichy et les collégiens de Constantin Weyer de Cusset, Jules Ferry de Vichy etJean-Baptiste Desfilhes de Bellenaves.

Distribution

Morgan L'Hostis : Léonie

Axel Sassus Bourda: Léonard

Marion Préïté : Madame Lenoir, Madame Tessier, Rosa

Loaï Rahman: Valentin, Monsieur Tessier

Les publics

SCOLAIRES environ 150 élèves

- École primaire de Molles (Du CP au CM2)
- École primaire Jacques Laurent à Vichy (CM2)
- Collège Constantin Weyer de Cusset (Classe de 5°)
- Collège Jules Ferry de Vichy (Classe de 5°/4°)
- Collège Jean-Baptiste Desfilhes de Bellenaves (Classe de 3º)
- Cité scolaire Albert Londres pour la réalisation des décors, classes du CAP au BTS menuisiers et agenceurs.

Dans les coulisses d'un opéra

L'Opéra de Vichy compte aujourd'hui une vingtaine de salariés ainsi que l'appui d'une dizaine d'intermittents du spectacle qui s'activent tout au long de l'année à créer les conditions optimum à l'accueil de spectacles.

De sa création en 1901 aux années soixante, plus de cent-cinquante permanents artistiques et techniques peuplent les divers lieux, foisonnant d'activités : l'Opéra, le Casino, les ateliers de costumes et décors.

De l'artistique au technique en passant par l'administration, la communication et bien d'autres, tous les corps de métiers y étaient rassemblés pour faire vivre une œuvre et la traduire de la partition à la scène pour le plaisir du public.

Voici les principaux métiers indispensables à la création d'un opéra qui pour certains perdurent à l'Opéra de Vichy:

LE COMPOSITEUR écrit la musique de l'opéra, à la fois les parties chantées et celles de tous les instruments de l'orchestre. Il peut être vivant ou mort.

LE LIBRETTISTE est un écrivain qui écrit les paroles de l'opéra. Il peut avoir entièrement inventé l'histoire ou s'être inspiré d'une histoire vraie, de la mythologie, d'un roman...



Pour mettre en œuvre un opéra sur une scène d'Opéra, le directeur invite :

UN CHEF D'ORCHESTRE pour diriger l'orchestre et les chanteurs. Il les guide dans l'interprétation de la musique et connaît la partition sur le bout des doigts. Grâce à lui, musiciens et chanteurs sont toujours bien ensemble!

UN METTEUR EN SCÈNE pour diriger les chanteurs

et imaginer tout ce qui se passe sur la scène : les décors, les costumes, les déplacements des personnages. Avec le spectacle, il nous donne sa vision de l'œuvre du compositeur. Il travaille souvent en collaboration avec UN SCÉNOGRAPHE (qui conçoit l'espace scénique), UN CRÉATEUR COSTUME, UN CRÉATEUR LUMIÈRE, etc.

LES SOLISTES sont des chanteurs invités pour jouer un rôle qui correspond à leur voix. Ils voyagent dans le monde entier pour interpréter différents personnages. Ils sont capables de chanter dans toutes les langues mais peuvent être spécialisés dans un ou plusieurs types de répertoire (les rôles mozartiens, le baroque, les opéras de Wagner, etc.)

LES CHORISTES sont des chanteurs, hommes et femmes, qui travaillent à l'intérieur de l'Opéra de manière permanente. Ils chantent toujours ensemble et forment le chœur, présent dans un grand nombre d'opéras. Leur travail les conduit souvent à chanter dans des langues étrangères.



En amont du spectacle de nombreuses personnes travaillent au rendu visuel et esthétique de l'œuvre, que ce soit pour la conception des costumes, du maquillage et de la coiffure ou des décors.

De la conception des costumes à leur entretien entre deux représentations, beaucoup de monde s'active : avant le début des répétitions, LES COSTUMIERS et LES COUTURIERS réalisent les costumes à partir des indications des maîtres d'œuvre. Pendant les représentations, ils veillent à ce que les costumes restent propres et en bon état. Chaque soir, les costumes des chanteurs sont préparés et déposés dans leur loge.

Coiffes, maquillage, costumes et perruques sont préparés en amont pour que LES HABILLEURS aident les artistes à s'habiller.

En amont des répétitions, LES MAQUILLEURS et LES COIFFEURS conçoivent le maquillage, les coiffures et éventuellement les perruques des personnages selon les indications du metteur en scène. Avant la représentation, ils aident les artistes à se préparer.

LES TECHNICIENS CONSTRUCTEURS et LES DÉCORATEURS se mettent au travail plusieurs mois avant le début des répétitions pour construire le décor voulu par le metteur en scène. Autrefois, on utilisait exclusivement des toiles peintes ; aujourd'hui, la grande majorité des décors sont en 3D.

LES ACCESSOIRISTES, quant à eux, sont chargés d'acheter ou de fabriquer tous les accessoires nécessaires pour le spectacle : chaises, théières, chapeaux, masques, etc.



Autour de la scène pendant les répétitions et les représentations, les coulisses grouillent d'activité. Toute l'équipe de la technique s'affaire pour que le spectacle soit parfait.

Du début à la fin du spectacle, LE RÉGISSEUR donne les tops pour les changements de décors, les entrées des chanteurs ... Il travaille avec une partition pour envoyer les effets au bon moment. LES MACHINISTES et LES TECHNICIENS PLATEAU sont chargés d'assurer les changements de décors. Si les décors sont suspendus, cela peut être fait de manière automatique mais souvent, lorsque le rideau est fermé, ils s'affairent pour tout installer.

LE RÉGISSEUR LUMIÈRE envoie les effets de lumière qui ont été préenregistrés dans un ordinateur.

Le travail du **RÉGISSEUR SON** en amont du spectacle est très important: il est chargé des réglages qui vont permettre au public d'entendre la musique et les voix le mieux possible et de manière naturelle.



En plus de tous ces métiers liés directement à l'activité de spectacle, toute une équipe administrative s'organise pour faire vivre l'Opéra, promouvoir ses activités et accueillir le public.

Ces différents métiers, qui ne sont pas nécessairement propres au monde du spectacle vivant sont regroupés en directions et services en fonction de leur domaine de compétences.

LA DIRECTION ARTISTIQUE composée du directeur, du directeur adjoint et du dramaturge élabore la programmation artistique et supervise les activités de l'Opéra. Elle peut travailler jusqu'à deux années à l'avance!

LA DIRECTION TECHNIQUE supervise tout ce qui concerne l'aspect technique des activités de l'Opéra: ateliers décors et costumes, régisseurs, techniciens et machinistes sur le plateau, gestion du bâtiment et sécurité, etc.

LE SERVICE DE PRODUCTION s'occupe de tout ce qui touche à la venue des artistes: auditions recrutement, contrats, mais aussi logement, accueil, planning, budget et bien d'autres choses.

LA DIRECTION DES PUBLICS regroupe tous les services qui touchent à l'accueil du public au sein de l'Opéra : le service d'action culturelle qui fait découvrir l'opéra à ceux qui n'y ont pas nécessairement accès, le service de mécénat & partenariat qui permet à des entreprises et des particuliers de soutenir financièrement les productions et le service développement commercial et marketing qui promeut les activités de l'Opéra, gère la vente des billets et accueille le public les soirs de spectacles.

LA DIRECTION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION est chargée de la création et de la diffusion sur tous les supports de communication existant pour communiquer sur les activités de l'Opéra : presse, impressions, affichage, programmes, internet et réseaux sociaux.

LA DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE regroupe les personnes chargées de la gestion administrative, de la gestion du personnel, des budgets, etc.

2021/2022

- Rédaction des dossiers de demandes de subventions.
- Les publics concernés participent à des ateliers animés par des professionnels de l'Opéra de Vichy, du Centre national du costume de scène de Moulins.
- Ils assistent également à des spectacles et visitent des musées de l'Opéra de Vichy et le CNCS de Moulins.
- Ils bénéficient d'un accompagnement et d'un suivi de la part de l'Association des Amis de l'Opéra de Vichy (AOVi) ainsi que de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Allier.
- Commande d'une œuvre à un ou des compositeur(s) ainsi qu'à un ou des librettistes.

2022/2023

- Réception des partitions et du texte.
- Poursuite des ateliers thématiques.
- Répétitions du spectacle encadré par des artistes professionnels.
- Réalisation des décors et costumes.
- 1 répétition ouverte aux scolaires et aux publics empêchés.
- 1 représentation à l'Opéra de Vichy.
- Bilan du projet.

Realisations

Janvier 2022

• Rencontre et ateliers autour de l'opéra La Sonnambula, avec Francesco Lattuada, metteure en scène et chorégraphe et Marco Ciaponni, ténor.

Mars 2022

- Visite de la salle de l'opéra et du Musée de l'Opéra de Vichy.
- **Présentation** des métiers de la direction, de la production, de la communication dans les établissements scolaires.
- **Jeudi 17 et Vendredi 18 mars** : coulisses d'un montage de décor d'Opéra et découverte des costumes de la production *Le Voyage dans la Lune* de Jacques Offenbach avec **Malika Chauveau**, créatrice décors et costumes.
- **Vendredi 18 mars** : atelier chant avec **Marie-Hélène Dubois-Forges**, professeure de chant au Conservatoire de Vichy.
- **Dimanche 20 mars** : représentation *Le Voyage dans la Lune* de Jacques Offenbach à l'Opéra de Vichy.

Avril 2022

Visite des décors et des costumes et atelier qu CNCS de Moulins.

Juin 2022

- Visites et ateliers autour de la nouvelle exposition du Musée de l'Opéra de Vichy.
- Ateliers chant et corporel avec la compagnie Les Variétés lyriques.
- Représentation Making'op avec la compagnie Les Variétés lyriques.

Octobre - Décembre 2022

Ateliers avec l'équipe artistique

Calendrier prévisionnel

Janvier - Mai 2023

- Répétitions à l'Opéra et au Centre Culturel de Vichy avec l'équipe artistique.
- Réalisation des décors et des costumes au Cité scolaire Albert Londres.
- Vendredi 12 mai : répétition générale.
- Dimanche 14 mai : représentation.

Janvier 2022

Rencontre et ateliers autour de l'opéra La Sonnambula, avec Francesco Lattuada, metteure en scène et chorégraphe et Marco Ciaponni, ténor.









Mans 2022

Présentation des métiers de la direction, de la production, de la communication dans les établissements scolaires.









Mars 2022

Coulisses d'un montage de décor d'Opéra et découverte des costumes de la production *Le Voyage* dans la Lune de Jacques Offenbach avec **Malika Chauveau**, créatrice décors et costumes.

Atelier chant avec Marie-Hélène Dubois-Forges, professeure de chant au Conservatoire de Vichy.

Visite du Musée de l'Opéra de Vichy.













Juin 2022

Ateliers chant et corporel avec la compagnie Les Variétés lyriques, Making'op.









Octobre - Décembre 2022

Ateliers avec Guillaume Nozach, metteur en scène, Raphaël Bancou, compositeur.









Janvier 2023

Répétitions Les deux Léo avec Guillaume Nozach, metteur en scène, **Raphaël Bancou**, compositeur. Collèges de Jean-Baptiste Desfilhes de Bellenave et Jules Ferry de Vichy.









Ferrier 2023

Réalisation des décors Cité Albert Londres de Cusset, classes du CAP au BTS menuiserie et agencement.













Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC), Vichy Culture est le fruit d'une coopération entre la Ville de Vichy, le Département de l'Allier et de Vichy Communauté.

Créé au 1er janvier 2019, cet établissement public à caractère Industriel et commercial (EPIC) a pour vocation de développer un projet culturel et artistique de référence à Vichy et ses environs.

Il regroupe en son sein deux pôles :

- spectacle vivant
- expositions

Il coopère étroitement avec la Médiathèque de Vichy.

Il assure la gestion et l'exploitation de l'Opéra de Vichy, du Centre Culturel ainsi que de deux salles d'Expositions.

Il développe également la politique culturelle de la Ville de Vichy et participe aux objectifs culturels du Conseil Départemental de l'Allier et de la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté dans le cadre des missions qui lui sont confiées.



Il remplit essentiellement les missions suivantes :

• offrir chaque année une programmation de spectacles vivants diversifiée se rapportant notamment à l'art lyrique, aux musiques savantes, jazz, du monde et actuelles, à la danse et au théâtre; permettant ainsi au plus grand nombre, dont les enfants, les jeunes et les publics empêchés, un accès à la création artistique nationale et internationale

- soutenir le travail de recherche et de création des artistes en accompagnant les projets des compagnies et des ensembles professionnels du territoire régional, national et international. L'établissement participe notamment à la production ou à la coréalisation et la diffusion de spectacles et de programmes de concerts
- accompagner et participer aux projets pédagogiques et mettre en œuvre des actions artistiques et de médiations à destination du jeune public, des publics empêchés, des étudiants et du grand public;
- soutenir le travail de recherche et de création des ensembles et compagnies professionnelles, notamment par l'organisation de résidences d'artistes
- soutenir et accompagner les activités des associations culturelles
- offrir chaque année une programmation variée d'expositions peintures, photos, arts plastiques, numérique, sculpture, etc. à destination de tous les publics
- organiser des projections-conférencesdébats autour de ces expositions, notamment à destination du jeune public
- accueillir des expositions associatives.



Dans le cadre des politiques culturelles de ses coopérateurs, il tend à :

• impulser une dynamique culturelle à destination du plus large public, qu'il soit local, régional, national, voire international

- coordonner et développer les projets des établissements en lien avec les autres établissements porteurs de développement culturel sur le territoire (médiathèque notamment) dans l'optique d'un déploiement harmonieux et pertinent de l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire, en prenant en compte les attentes des différents partenaires de l'EPCC
- travailler dans une logique partenariale en lien avec le tissu associatif, les établissements scolaires, hospitaliers, les entreprises et les établissements culturels de référence
- s'inscrire dans une dynamique culturelle et artistique d'animation et de développement à l'échelle du territoire, afin de créer les conditions favorables à la rencontre entre les publics et les partenaires, en s'engageant dans la structuration du projet de l'établissement, tout en veillant à la complémentarité de l'offre avec celle d'autres établissements et partenaires du territoire
- soutenir plus particulièrement les missions de médiation et d'éducation artistique et culturelle sur le territoire, de l'école à l'université, en lien

- avec la création, l'accompagnement des projets ainsi que l'action territoriale en direction des publics, permettant l'ouverture à de nouveaux publics et le développement des pratiques amateurs
- contribuer à la mise en réseau des acteurs de l'ensemble du territoire de Vichy Communauté afin d'accompagner les initiatives dans le cadre du spectacle vivant et de contribuer au développement d'une politique culturelle communautaire, notamment en direction des jeunes publics ou dans le cadre de manifestations culturelles contribuant au rayonnement et à l'attractivité du territoire au niveau régional, national ou international
- mener des actions conjointes de diffusion et de programmation culturelle du spectacle vivant dans sa diversité, par la programmation de spectacles, l'accueil d'équipes artistiques et par la mise en place de projets d'éducation artistique et d'actions culturelles d'intérêt communautaire, prioritairement avec le Conservatoire d'Enseignement musical et artistique, notamment dans le cadre du choix de la seconde spécialité à intervenir au 1er trimestre 2019.



Les partenaires

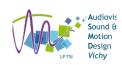
Producteur délégué



Les partenaires













Les partenaires institutionnels











Mécène





